



## ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION

### DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NICE : UNE BELLE VICTOIRE DU SYNDICAT CGT NMCA

Après plusieurs mois d'attente, et conformément à l'article 2 du règlement portant du statut de l'Orchestre Philharmonique de Nice, l'élection de la délégation a eu lieu le 25 avril 2019.

Seul le Syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur a été en mesure de constituer une liste de 5 représentant-e-s titulaires et 5 suppléant-e-s.

Après une forte participation des agents, 68 votes exprimés sur 87 inscrits, la CGT NMCA se félicite de l'élection de la délégation avec 64.70% de voix.

Les agents ont exprimé une fois de plus leur volonté d'être représentés par notre organisation syndicale, et nous nous en félicitons.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des agents de l'Orchestre pour leur confiance, et félicitons les nouveaux élu-e-s.

#### TITULAIRES

1. **Serge Feral**, musicien 1<sup>ère</sup> catégorie
2. **Helvia Briggen-Jaget**, musicien 1<sup>ère</sup> catégorie
3. **Stéphane Dall'omo**, musicien 3<sup>ème</sup> catégorie
4. **Patrice Gauchon**, musicien 1<sup>ère</sup> catégorie
5. **Aline Cousy**, musicienne 3<sup>ème</sup> catégorie.

#### SUPPLEANTS

1. **Hugues De Gilles**, musicien 1<sup>ère</sup> catégorie
2. **Frédéric Richirt**, musicien 1<sup>ère</sup> catégorie
3. **Arnaud Chaudruc**, musicien 3<sup>ème</sup> catégorie
4. **Raphaël Patrix**, musicien 1<sup>ère</sup> catégorie
5. **Moise Duhamelle**, musicien 1<sup>ère</sup> catégorie.

COMMUNIQUÉ